

COMMERCE.

53.—Primes payées aux compagnies de cordage, sur la fibre de Manille employée dans la fabrication des cordages et de la ficelle d'engrèbage, 1914-1915, avec totaux pour 1910-1915.

Compagnies de cordages.	Cordage et ficelle d'engrèbage fabriqués.	Fibre de Manille employée.	Primes payées.
	Livres.	Livres.	\$
Canadian Cordage and Mfg. Co., Peterboro, Ont.	—	—	—
Brantford Cordage Co., Ltd., Brantford, Ont.....	—	—	—
Consumers' Cordage Co., Ltd., Montréal, Qué., et Dartmouth, N.-E.....	293,213	168,784	575
Plymouth Cordage Co., Ltd., Welland, Ont.....	1,645,747	1,526,180	5,203
Totaux, 1915.....	1,938,960	1,694,964	5,778
“ 1914.....	17,516,236	5,268,118	17,960
“ 1913.....	25,622,497	11,125,171	37,917
“ 1912.....	29,477,581	14,829,994	50,557
“ 1911.....	28,474,725	14,693,410	49,784
“ 1910.....	27,284,090	18,041,994	61,507

NOTA.—La quantité de ficelle d'engrèbage et de cordage fabriqués, en 1915, a été, respectivement, de 969,673 et de 969,287 livres.

BREVETS D'INVENTION.

C'est en 1872 qu'on a reçu pour la première fois, au Canada, des demandes de brevets d'inventeurs étrangers. Dans cette année-là, le nombre total des demandes de brevets faites au Bureau des Brevets d'Invention, Ministère de l'Agriculture, fut de 752, et le montant du coût de ces brevets s'est élevé à \$18,652. Les affaires du Bureau ont continué à augmenter graduellement, et le nombre des demandes, ainsi que le chiffre total des droits perçus, se sont accrus sans arrêt chaque année, depuis le commencement du siècle présent. Pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1913, on a atteint un nouveau record de 8,681 demandes, et de \$218,125 pour droits perçus. Le nombre des brevets accordés en 1914-15 était de 6,867, contre 7,918, en 1913-14. Sur le nombre total des brevets accordés pendant l'année fiscale 1914-15, 4,645 ont été accordés à des inventeurs ou fondés de pouvoirs résidant aux Etats-Unis, soit 68 pour cent du total. Les brevets délivrés à des inventeurs canadiens sont au nombre de 1,281; les autres pays principaux, par ordre de brevets accordés, ont été: Grande-Bretagne, 450; Allemagne, 107; France, 83 et Australie, 76. Le tableau 54 indique, par province de résidence, la répartition des inventeurs brevetés canadiens, pendant les années de 1907 à 1915.